



Garde enfant Belgique

Par Rw1

Bonjour à tous,

Je viens ici pour trouver des témoignages similaires à ma situation.

Je vous explique en gros.

Je suis de Belgique.

En 2013, j'ai rencontré une femme avec qui je me suis installé en juin 2014.

Cette femme venait d'une région située à 130 km de la mienne, mais elle vivait par ici avec son ex-compagnon.

Fin 2015, nous avons eu un magnifique petit garçon.

Mars 2017 mariage et achat de notre maison.

Fin 2018, la situation se dégrade car en effet, pour divers raisons, je me suis éloigné de ma femme, mais sans pour autant la trompée.

Début 2019, celle-ci me signale que notre histoire est finie et que fin juin de cette année, elle repartira dans sa région avec mon enfant.

J'essaye de récupérer notre histoire mais toutes mes tentatives sont sans résultats.

Elle me dit qu'elle ne m'aime plus, me dis que je l'ai trompée.

Fin janvier, je lui indique donc que je demande le divorce.

Elle me retient en ayant comme excuse qu'elle m'aime et que je baisse vite les bras.

Fin décembre, rebelote, je la préviens que je vais voir un avocat et elle me dit clairement qu'elle ne veut pas car elle perdrait tout.

Je me rends enfin compte qu'elle fait trainer les histoires car elle a peur de perdre la garde de son fils.

Je prends donc un avocat sans l'avertir et celui-ci lui envoie un courrier en lui expliquant que si elle part avec mon fils, elle demanderait la garde.

Dés lors commence les disputes, l'ambiance dans la maison.

Puis du jour au lendemain, fin du mois de mai, nous avons rendez-vous chez nos avocats et j'apprends que deux jours sur deux, nous devons quitter la maison chacun notre tour pour que l'enfant garde ses repères.

Nous trouvons aussi un accord ou madame s'engage à ne pas déménager trop loin pour mettre place une éventuelle résidence alternée et ce, pour le premier septembre.

Nous passons en urgence devant le juge fin juin qui a juste le temps pour entériner l'accord que nous avions d'une semaine sur deux lors des vacances d'été.

A ce moment là, madame me demande de réfléchir à une résidence alternée, chose que je refuse, vu que madame vit maintenant à 120 km et que je n'accepte pas que mon fils fasse 60km pour aller à l'école.

Maintenant, madame qui est chez ses parents et en attente pour un logement début novembre, demande une garde exclusive.

De mon côté, le petit est rentré à l'école, où il va une semaine sur deux en attendant le jugement (2 octobre).

Madame, invoque pour le divorce, la raison que, selon elle, nous avons toujours eue en projet de s'installer dans sa région natale (qui ne l'est pas au passage) et que je ne veux pas la suivre.

Cependant, déjà en octobre 2018, j'avais découvert dans son Smartphone, des photos d'elle en lingerie sur notre lit (qui étaient soit disant pour moi, mais que je n'ai jamais reçues).

Suite à cela, j'ai créé un faux profil sur un réseau social, je sais bien je n'en suis pas fier, mais par jalousie?

Profil avec qui elle a discuté et envoyé une photo d'elle dans son bain.

Elle a ensuite découvert que c'était moi et a par la suite dit qu'elle savait que c'était moi.

Sur les quelques mois qui ont suivis, elle a perdu beaucoup de poids (selon elle, à cause de la situation), renouvelé sa garde robe, repris la pilule, sortie avec des amis et amies (surtout aller au cinéma avec un autre homme).

Il y a quelque jours, en regardant son profil facebook, je me suis rendu compte qu'une personne réagissait à toutes les photos de ma future ex-femme.

Je me suis rendu sur le profil et je n'aurai pas du.

Sur la photo de profil de monsieur, on pouvait voir deux mains enlacées et j'ai bien reconnu une des deux mains.

Depuis quelques mois, mon fils me parlait d'un certain "Bibou" qui venait chez ses grands-parents.

Sa mère a premièrement fait savoir que c'était un collègue à elle.

Cette semaine, en rentrant de chez sa maman, mon fils m'a encore parlé de ce "Bibou".

"Bibou m'apprend à nager, Bibou vient promener avec maman et moi".

Pour en avoir le cœur net et mon fils aimant faire des photos, j'inclus une photo de "Bibou" dans les photos du téléphone. Sans rien lui dire et quand il est arrivé à la photo, il l'a reconnu de suite.

J'en ai discuté avec la mère qui me dit alors que c'est un ancien de son école (ca change déjà du collègue de la grand-mère).

Je comprends alors que madame est peut-être en couple avec lui déjà depuis pas mal de temps.

De mon côté, en ayant tout fait pour la récupérer, harceler (j'en suis pas fier mais la destruction d'une famille fait mal), je reçois un fameux choc.

Mis à part que cela me fait extrêmement mal, je me concentre avant tout sur la garde de mon fils.

J'ai demandé de mon côté, contrairement à madame, de l'avoir la semaine et elle trois weekends par mois et la moitié des vacances.

Madame avait un travail ici, des cours, des amis mais elle a tout quitté pour retourner le plus vite possible dans sa région.

Elle a retrouvé des cours dans sa région, elle a été transférée dans une boîte qui se trouve dans sa région.

Pensez-vous que cela peut jouer sur la garde en sachant que mon travail, l'école de mon fils et mon domicile se trouvent dans un rayon de 8 km et que j'ai un horaire de bureau (8-16 du lundi au vendredi) qui me permet de conduire et reprendre mon fils à cette école.

J'ai toujours été pour le fait de mettre en place une résidence alternée mais madame non et à depuis déménagé à plus de 100km (comme par hasard son "ancien ami d'école vit à la frontière avec le Luxembourg si j'en crois madame).

Ayant déjà mon fils la moitié du temps depuis mai, je ne supporterais pas de ne l'avoir que 4 jours par mois alors que je fais tout pour le garder dans son environnement où il a grandi (même si il n'a que bientôt 4 ans).

Merci de m'avoir lu et je prendrai toutes les remarques positives ou négatives.

Bien à vous.